

Raccordement EU et EC des biens-fonds

Contrôle, relevé, curage, inspection, report SIT

Arrêté des SITSE

a) Catégories

Construction de catégorie A	Transformation intérieure ou réalisation ne nécessitant pas de travaux.
Construction de catégorie B	Piscine, garage, agrandissement, propriété ou toute réalisation nécessitant moins de 25 ml de canalisations.
Construction de catégorie C	Villa individuelle ou toute réalisation nécessitant entre 25 et 50 ml de canalisations.
Construction de catégorie D	Grande villa individuelle, villa contiguë ou toute réalisation nécessitant entre 50 et 100 ml de canalisations.
Construction de catégorie E	Immeuble ou toute réalisation nécessitant entre 100 et 200 ml de canalisations.

b) Tarifs

Coût forfaitaire pour travaux EC - EU et drains, selon catégorie :

CATEGORIE	A	B	C	D	E
Relevé de canalisations	0.00	225.00	450.00	750.00	1200.00
Contrôle raccordement canalisations	0.00	200.00	300.00	400.00	500.00
Report canalisation sur SIT	<u>0.00</u>	<u>75.00</u>	<u>100.00</u>	<u>150.00</u>	<u>300.00</u>
Total HT coût forfaitaire	0.00	500.00	850.00	1300.00	2000.00

Coût variable travaux EC - EU et drains, selon catégorie :

CATEGORIE	A	B	C	D	E
Curage canalisations	0.00	0.00	620.00	870.00	1270.00
Inspections canalisations	<u>0.00</u>	<u>0.00</u>	<u>575.00</u>	<u>800.00</u>	<u>1150.00</u>
Total HT coût variable	0.00	0.00	1195.00	1670.00	2420.00

Les montants et frais ci-dessus seront partiellement ou entièrement remboursables en cas de non réalisation du projet.

Les tarifs pour les travaux ci-dessus sont valables pour des travaux sans complications pour toutes canalisations EU jusqu'aux colonnes de chute.

Des plus-values seront appliquées pour des travaux avec difficultés (dépôts durs comme calcaire, lait de ciment et conduites anormalement chargées en matières).

Un rapport d'inspection sera fourni en conséquence.

Le Président :

F. Delbuë

La secrétaire :

Cl. Luquiens